



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2022-769

PUBLIÉ LE 25 OCTOBRE 2022

# Sommaire

## **Préfecture de Police / Cabinet**

75-2022-10-25-00008 - Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 3
75-2022-10-25-00010 - Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 5
75-2022-10-25-00012 - Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 7
75-2022-10-25-00014 - Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 9

Préfecture de Police

75-2022-10-25-00008

Accordant des récompenses pour actes de  
courage et de dévouement

Paris, le 25 OCT 2022

**ARRETE N° 2022-01266**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décerné à **M. Arthur ROMANO**, né le 18 septembre 1993, commissaire de police affecté au sein de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Laurent NUÑEZ**

Préfecture de Police

75-2022-10-25-00010

Accordant des récompenses pour actes de  
courage et de dévouement

Paris, le 25 OCT 2022

**ARRETE N° 2022-01267**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille d'Argent de 2<sup>ème</sup> classe pour actes de courage et de dévouement est décernée à ***l'Adjudant-chef Fabien MALET***, né le 8 juillet 1981, affecté au sein de la 22<sup>ème</sup> compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Laurent NUÑEZ**

Préfecture de Police

75-2022-10-25-00012

Accordant des récompenses pour actes de  
courage et de dévouement

Paris, le 25 OCT 2022

**ARRETE N°2022-01268**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux fonctionnaires de police affectés au sein de la Direction de l'ordre public et de la circulation dont les noms suivent :

- **M. Yann DENOYELLE**, brigadier de police, né le 9 mars 1973 ;
- **M. Youssef ABDELLI**, gardien de la paix, né le 2 mai 1994 ;
- **M. Freddy CHARLEC**, gardien de la paix, né le 2 novembre 1989.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Laurent NUÑEZ**

Préfecture de Police

75-2022-10-25-00014

Accordant des récompenses pour actes de  
courage et de dévouement

Paris, le 25 OCT 2022

**ARRETE N° 2022-01269**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux gardiens de la paix affectés au sein de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne dont les noms suivent :

- **M. Amaury CROSA**, né le 17 juillet 1996 ;
- **M. Maxime GEMBOLYS**, né le 28 juillet 1999 ;
- **M. Christopher HOARAU**, né le 22 septembre 1987 ;
- **M. Ambroise POTTIER**, né le 1<sup>er</sup> mars 1995.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Laurent NUÑEZ**